



**À TOUT INTÉRESSÉ  
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE  
CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT  
NUMÉRO 125-2010**

Prenez avis que le 10 septembre 2018, dans la salle des délibérations du conseil, à l'hôtel de ville, situé au 2, place de l'hôtel de ville, à compter de 19 h, se tiendra une séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Frelighsburg, au cours de laquelle toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à la demande de dérogation mineure suivante :

**NATURE ET EFFETS DE LA DEMANDE :**

La dérogation mineure vise à rendre conforme le lotissement de 2 terrains de 7 500 mètres carrés, réglementaire aux dispositions du règlement de zonage 125-2010, concernant les dispositions sur les dimensions minimales des terrains non desservis qui stipule que la superficie minimale de lotissement de la zone FRE-12 est de 10 000 mètres carrés.

**IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ**

Adresse : 112, route 237 sud  
Lot no. P-265 du cadastre de la paroisse de Saint-Armand Est.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

**DONNÉ À FRELIGHSBURG CE VINGT-ET-UNIÈME JOUR DU MOIS D'AOÛT  
DEUX MILLE DIX-HUIT.**

Diane Panneton, greffière-suppléante  
En l'absence de  
Anne Pouleur  
Directrice Générale  
Secrétaire-trésorière

---

---

